



Communiqué de Presse

RESPECT et VIGILANCE

deux termes sur lesquels le naturisme repose

Par essence même, le naturisme est porteur de **respect**. Ce mot n'est-il pas dans la définition du naturisme choisie lors du congrès de la Fédération Internationale de Naturisme se déroulant à Agde en 1974 ?

Respect de soi, respect des personnes et respect de la nature : c'est ce que génère la nudité vécue par les naturistes. Chaque fois que ce respect est absent du comportement d'une personne nue vivant dans un espace naturiste, cette personne n'est pas (ou plus) naturiste ; elle est exhibitionniste ou voyeur, voire - et c'est encore plus grave - pédophile. Phénomène qui, hélas, se rencontre dans d'autres milieux .

Il s'en suit que la **vigilance** est de rigueur partout. Le mouvement naturiste ne fait pas exception, qu'il soit :

- de nature associative ou à vocation commerciale, et il s'agit là d'une responsabilité privée,
- de nature publique (comme les plages), et il s'agit alors d'une responsabilité d'ordre public.

Quoiqu'il en soit, la vigilance est l'affaire de tous, et les responsables du CHM Oltra (Direction et Sécurité) en liaison avec les naturistes proches ont montré combien les moyens consacrés à la sécurité des personnes ont été efficaces puisque les pédophiles incriminés ont été arrêtés et écroués.

La Fédération Française de Naturisme défendra toujours haut et fort les **valeurs du naturisme** et entreprendra ou soutiendra toute démarche marquant à la fois, la volonté de dire ce qu'est le naturisme (et, par voix de conséquence, ce qu'il n'est pas), comme elle dénoncera et combattrait tout comportement déviant aux côtés de celles et ceux qui en seraient les victimes.

Contacts Presse :

Paul RÉTHORÉ

06.83.04.64.80

paul.rethore@ffn-naturisme.com

Frédéric CHANDELIER

06.03.69.86.73

frederic.chandelier@ffn-naturisme.com